

Discours à l'assemblée parlementaire de la Francophonie - 13 Octobre 2015

J'habite dans la paroisse de Grouville qui est située à la pointe sud-est de l'île. De ma chambre, je peux voir la Normandie, souvent assez distinctement. C'est seulement à 32 kilomètres d'ici. Je me suis réveillé aujourd'hui au son de la radio et du programme d'informations sur BBC 4, comme je le fais presque tous les matins. J'ai pris un petit déjeuner typiquement anglais avec au menu du thé et des céréales. Je me suis habillé et je porte sans doute des vêtements très similaires à ce qu'un confrère anglais dans ma tranche d'âges pourrait porter.

J'ai ensuite quitté mon domicile (appelé le Buissonnet) et j'ai pris ma voiture qui dispose d'un volant à droite, j'ai emprunté la rue Malo, puis la Rue des Cotils puis la rue à Don. Je suis arrivé à mon bureau à St. Relier.

Je suis avocat à Jersey. Dans notre bureau où sont réunis 150 membres du personnel, pas plus de 10 personnes peuvent affirmer parler le français relativement correctement.

En tant que avocats à Jersey, nous traitons que très rarement avec la France. Alors que sur une base quotidienne, nous sommes en contact avec Londres, Bruxelles, Le Luxembourg, les États-Unis, la Russie, et même la Chine, cela est rarement le cas avec la France.

Pourtant, en qualité d'avocats qualifiés exerçant à Jersey, nous sommes tous formés dans une juridiction où la loi appliquée est un mélange de droit français et de droit anglais. Nous avons donc étudié et abordé la Coutume de Normandie, la Propriété foncière, les immeubles et meubles, la succession, le contrat, la cause et de nombreux autres concepts du droit français. Il y a encore quelques années, tous les biens immobiliers étaient transcrits dans des documents rédigés en français

(connus sous le nom de contrats d'héritage). Ainsi, les avocats de ma génération ont dû passer des examens en français et certains d'entre nous avons même suivi des cours à l'Université de Caen, en Normandie pour étudier pendant une année le droit français.

Comme vous l'aurez probablement déjà compris, Jersey est un système hybride. Tel Janus, il a deux visages.

À titre personnel, je suis moi-même une représentation de cette nature hybride. Comme mon nom le suggère, mon père était un immigrant irlandais. Il est venu sur l'île dans les années 50. Toutefois, j'ai été élevé dans la communauté agricole de Jersey, le nom de famille de ma mère est Le Brun et parmi mes cousins proches, nombreux sont ceux qui arborent les patronymes De Gruchy, Le Cornu, Le Moine, et Helleur.

À la maison, mes parents s'adressaient entre eux et nous parlaient en anglais. Lorsque ma mère communiquait avec ses parents, ses frères et sœurs et bon nombre de ses voisins, elle parle en jerriais ou comme les anglais l'appellent en français de « Jersey ». Fait important, ma mère me parlait en anglais. Elle m'a encouragé à apprendre le français à l'école, mais elle ne m'a jamais incité à apprendre le jerriais.

C'est uniquement à l'école que j'ai été confronté au français, où il était enseigné en tant que langue étrangère. Il était curieusement la fois similaire et différent du jerriais qui se parlait au sein de ma famille. Ainsi, lorsque j'étais enfant, je connaissais beaucoup de mots en jerriais: par exemple, je savais que le mot « chien » se disait « tchian » en jersiais. De même que, à la ferme, « un vac » désignait une vache.

Aujourd'hui, sur cette étrange île qu'est la nôtre, l'anglais est presque universellement parlé et une large majorité de la population parle anglais uniquement. La langue populaire qui est probablement le plus souvent entendu à Jersey est le portugais et ensuite le polonais. Vous entendrez très peu le français parlé.

Pourtant, la langue française y est omniprésente. Le français se retrouve dans les noms de famille, les noms de lieux, les noms de rue, dans les noms des agents de la fonction publique (Connétable, centenier, bailli), et dans les termes juridiques. La prononciation locale peut sembler un peu étrange, mais pour nous, Jersiais, le français est très visible.

Alors pour quelle raison un endroit géographiquement si proche de la France et si éloigné de l'Angleterre (193 kilomètres), a-t-il pu être ainsi dominé par la langue anglaise ?

Tout d'abord, il faut souligner que, historiquement, Jersey avait de fortes chances d'appartenir à la France.

Lorsque Guillaume Le Conquérant a envahi l'Angleterre en 1066, Jersey et les autres îles Anglo-Normandes appartenaient toutes au duché de Normandie. Il est fort probable que les habitants de Jersey parlaient normand. Les contacts avec la France étaient fréquents. Les seigneurs et les établissements religieux français détenaient des terres à Jersey. Les Jersiais avaient de la famille en France. Le commerce entre Jersey et la France était régulier.

Toutefois, en 1204, la Normandie fut extraite de la Couronne d'Angleterre. Le roi Philippe Auguste prit la Normandie du Roi Jean (ou Jean sans terre, comme il était connu en France). Bien que de nombreuses guerres déchirèrent par la suite la France et l'Angleterre, la Normandie ne fit plus jamais partie du royaume d'Angleterre.

Dû aux caprices de l'histoire, à partir de 1204, les îles Anglo-Normandes demeurèrent des territoires du royaume d'Angleterre. Fait important, la Couronne d'Angleterre a estimé que les îles Anglo-Normandes étaient d'une importance stratégique parce qu'elles étaient si proches de la France. Afin de conserver la loyauté des insulaires, la Couronne leur a accordé un éventail de privilèges au fil des siècles. Leurs principaux privilèges leur conféraient le droit d'être régies par leurs propres lois qui, comme préalablement indiquées, était un mélange de droit coutumier normand et d'un certain degré d'autonomie. Hormis quelques invasions de courte durée, Jersey ne fit plus jamais partie de la Normandie et n'appartint jamais à la France.

Il n'est toutefois pas surprenant que Jersey et la Normandie conservèrent des liens proches et de nombreux échanges se firent entre elles. Lorsque l'Angleterre et la France étaient en guerre, des relations harmonieuses étaient difficilement envisageables mais par temps de paix, les relations furent toujours rétablies entre Jersey et la Normandie.

Fait important, Jersey a commencé à développer sa propre identité. D'un point de vue institutionnel, cela s'est traduit par le bureau de Bailli, des juges élus par le peuple (Jurés justiciers), la Court Royale et une législature (Les États). Linguistiquement, il y a eu des changements également. Le normand français se développa en jerriais : de toute évidence, partageant des racines communes mais développant également ses propres mots. Toutefois, le jerriais est resté une langue uniquement parlée. Il n'existait aucune forme écrite. Le français qui, quant à lui

gagnait du terrain en France, alors que le pays fut de plus en plus unifié et progressivement plus centralisé, servit de langue officielle à Jersey. C'était l'une des langues utilisée par l'élite de Jersey. Le français fut alors la langue utilisée au Tribunal, la langue préférée des avocats et la langue dans laquelle tous les documents officiels étaient rédigés. L'autre langue de l'élite de Jersey était l'anglais. L'anglais n'avait aucun rôle officiel sur l'île, mais la maîtrise de cette langue identifiait son utilisateur comme une personne instruite, d'un certain niveau social. Il est probable que de nombreux Jersiais connaissaient au moins un peu d'anglais puisqu'en tous temps, il y avait sur l'île des personnes dont la langue maternelle était l'anglais, particulièrement les soldats anglais présents pour protéger l'île.

Cette position s'est maintenue pendant plusieurs siècles. Mais après la défaite finale de Napoléon, les choses ont commencé à changer de façon très significative. Il y avait trois principales raisons à cet état de fait :

Tout d'abord, l'arrivée massive de ressortissants anglais. En comparaison à sa taille, Jersey avait depuis le début du XVIII^{ème} siècle au moins, une population relativement importante. Pendant la Révolution française et les guerres napoléoniennes, la population a augmenté pour atteindre 22 855 habitants en 1806, ce surplus de population était principalement composé de soldats anglais et d'émigrés (des personnes qui fuyaient les agitations en France, la plupart d'entre eux appartenaient à la noblesse ou au clergé). À la fin de la guerre, cette population est repartie.

Toutefois, quelque chose d'extraordinaire s'est produit. Jersey a soudainement attiré un grand nombre d'immigrants anglais. En 1821, la population avait atteint 28 600 habitants. En 1831, la population comptait 36 582 habitants : une augmentation de plus de 20 % en une décennie. En 1851, la population avait atteint 57 155 habitants.

Ces immigrants anglais constituaient deux groupes importants. Le premier groupe était composé de personnes qui vivaient de leurs rentes. Bon nombre de ces immigrants étaient des officiers de l'armée britannique et de la Marine Royale à la retraite et des personnes qui avaient occupé des fonctions dans les colonies britanniques. Pour ces personnes, Jersey était synonyme de lieu au climat agréable, d'un endroit proche de chez eux et comme un auteur de l'époque l'a indiqué un lieu où « le coût de la vie est très modique ». Jersey était exempte de toute forme d'imposition et les marchandises importées étaient exonérées de l'accise. Ainsi les produits comme le thé pouvaient être obtenus à la moitié du prix auquel ils étaient vendus en Angleterre.

Le deuxième groupe était composé d'un grand nombre d'artisans et d'ouvriers. Ils venaient à Jersey principalement car ils étaient à la recherche de travail, plus particulièrement dans le secteur de la construction navale qui était à l'époque en plein essor, ils recherchaient des postes de charpentiers, d'ouvriers de constructions navales, de fabricants de voiles et de cordes et des postes de ce type. Alors que la population augmentait, de nombreuses personnes de ce groupe furent employées dans la vaste gamme des services requis par la population en pleine croissance, comme notamment en tant que commerçants, artisans ou domestiques.

Dans l'ensemble, ces anglophones étaient unilingues et principalement basés dans la ville de St Helier et de ses environs. Une infime partie d'entre eux sont restés à Jersey. Ils sont arrivés dans un endroit où l'anglais était déjà parlé et ont apporté avec eux la culture anglaise, qu'ils considéraient comme supérieure et qui bénéficiait d'une popularité croissante.

En raison de leur nombre important et de leur assurance, ces immigrants anglais représentaient un défi pour les langues locales.

Deuxièmement, la progression de la langue anglaise a reçu le soutien d'une partie de la population que nous pourrions appeler l'élite locale. Les premières personnes à s'installer à Jersey étaient souvent des hommes qui avaient reçu une éducation en Angleterre et /ou avaient fait une excellente carrière dans l'armée britannique, et revenaient à Jersey afin d'occuper un poste public important. Mais d'autres personnes étaient simplement des hommes ou des femmes instruits qui ont perçu qu'ils pourraient tirer un gain économique et social de l'anglicisation de Jersey. Quelle meilleure façon de devenir « Anglais » si ce n'est en parlant anglais. Ces personnes se sont donc efforcées à introduire l'anglais à Jersey par exemple (en parlant anglais, en lisant des journaux et des livres anglais, en s'habillant comme les Anglais) et en encourageant l'enseignement de l'anglais pour les enfants de l'île.

La troisième raison est la façon dont l'éducation s'est développée sur l'île. Alors que les immigrants anglais arrivèrent sur l'île, un fossé s'est rapidement établi sur l'île en fonction de la langue parlée par les enfants : à la campagne, la plupart des enfants parlaient uniquement jerriais; dans la ville de St Helier (et quelques autres petites enclaves) la plupart des enfants parlaient uniquement anglais.

Jusqu'à 1820, l'éducation des enfants était plutôt ponctuellement organisée. Il y avait beaucoup de petites écoles indépendantes, certaines étaient affiliées à l'église ou à une paroisse, mais bon nombre d'entre elles ne l'étaient pas. Il n'y avait aucun système centralisé, uniformisé.

À partir du début des années 1820, contre toute attente, le gouvernement britannique offrit des subventions pour les écoles primaires de Jersey. Pour pouvoir recevoir ces fonds, les écoles étaient tenues de se conformer à certains codes et de respecter certaines normes.

Des contrôles étaient effectués dans les établissements scolaires par les Inspecteurs Académiques de Sa Majesté qui présentaient leur rapport au Conseil

privé afin de déterminer l'éligibilité des établissements scolaires au financement. De toute évidence, afin de respecter les normes mises en place par l'Angleterre, Jersey devait adopter un modèle pédagogique anglais dans les écoles et l'anglais était la langue utilisée pour enseigner. Dans les années 70, les subventions anglaises ne furent plus attribuées et les États de Jersey (une fois encore, inspirés par le modèle pédagogique anglais) ont décidé d'exercer un rôle actif dans le système pédagogique en s'assurant que des mesures de contrôle et des méthodes de fonctionnement similaires furent en place dans les écoles.

Initialement, il y avait un écart évident entre les villes et les zones rurales : dans la ville de St. Helier et les autres petites enclaves abritant les populations d'immigrants anglophones, comme à Gorey et Ste Catherine, le français était la langue principalement utilisée pour enseigner aux enfants alors qu'en zones rurales, le jerriais était la langue principalement utilisée pour enseigner. Dans les écoles situées à la campagne, l'anglais et également le français, se révélèrent des langues difficiles pour les élèves qui avaient grandi en parlant uniquement jerriais. À l'école paroissiale Trinity, le rapport de 1897 rédigé par l'inspecteur académique indiquait que les enfants pouvaient parler ni anglais ni français.¹ Le conseil émis en 1886 par l'inspecteur académique qui soulignait que l'achat de Bibles et de Livres de prières en anglais aiderait l'école à enseigner l'anglais allait au cœur du problème. À l'école, l'apprentissage de la langue anglaise était favorisé pour les enfants, à l'école biblique, on leur offrait des Bibles en français en guise de récompense et à la maison parmi les leurs, ils parlaient jersiais.²

Finalement, et malgré certaines mesures plutôt tardives mises en œuvre par les États qui tentaient de maintenir un équilibre entre le français et l'anglais, principalement en offrant un financement supplémentaire aux écoles qui excellaient en français ainsi que des prix pour les enfants qui maîtrisaient bien

¹ Journal de l'école Trinity 31/12/1897, J. Likeman, « Éducation à Jersey », op. cit., 94.

² Ibid., 19/5/1886, 90-91.

cette langue, l'anglais était généralement privilégié par rapport au français dans le cadre de l'enseignement. Les manuels scolaires étaient en anglais, le modèle pédagogique anglais était de rigueur et les enseignants ont commencé à être formés aux méthodes pédagogiques anglaises.

Bien qu'en 1900, l'anglais n'avait pas encore gagné la bataille, l'évolution de la situation laissait peu de doutes quant à la suite de l'histoire : le jerriais resterait pendant encore de nombreuses décennies la langue utilisée dans les zones rurales, alors que l'anglais était de plus en plus utilisé pour enseigner aux enfants, cette langue a donc commencé à affirmer sa primauté.

Sans aucun sens de l'ironie, les législateurs ont débattu sur la question de la langue et de l'utilisation du français dans le cadre de l'enseignement et, à ce titre, ils ont promulgué des lois rédigées en français. Afin d'utiliser le français, le Comité pour les Écoles Élémentaires supervisait la Loi sur l'Éducation Obligatoire et la Loi sur l'Établissement d'Écoles Élémentaires.

Et pourtant, même les États étaient directement touchés par cette question. En février 1900, les États décidèrent que l'anglais avait atteint un tel degré de popularité qu'il pourrait être utilisé dans leurs débats. Les législateurs étaient à présent officiellement bilingues. Et comme à la Court Royale, aujourd'hui, on peut encore s'adresser aux États de Jersey en français ou en anglais. En dehors toutefois du cadre de certains rituels, personne ne s'adresse au Tribunal ou aux États en français.

Au XX^{ème} siècle, l'hégémonie de l'anglais s'est accentuée à Jersey au point où, comme je vous le disais précédemment, nous avons très peu de personnes capables de parler français couramment et encore plus rarement des personnes qui utilisent cette langue pour communiquer au quotidien. Néanmoins, le

français a survécu sur l'île et continuera à le faire. Sa situation est probablement plus enviable que celle du jerriais qui est seulement parlé par quelques personnes et dont l'avenir ne s'envisage guère de manière optimiste. Le jerriais se retrouve en effet dans une position périlleuse malgré les efforts sincères d'un groupe de pratiquants de la langue jerriais qui lui ont donné une forme écrite, ont rédigé des dictionnaires, des manuels pédagogiques et qui ont proposé de l'enseigner aux enfants dans les écoles.

François-Victor Hugo, le fils de Victor Hugo, qui comme son père a vécu un certain temps à Jersey, était un excellent observateur de la société jersiaise. Il a conclu que le fait de ne pas vouloir favoriser le jerriais était principalement fondé sur la honte : « Braves normands des îles Anglo-Normandes, vous qui rougissez de parler comme vos prédécesseurs le faisaient, vous qui enseignez à vos enfants l'anglais, vous qui remplacez les anciens noms de rue français par des noms anglais, vous qui par zèle transformez les chaumières de vos ancêtres en cottages anglo-saxons, sachez que votre patois est vénérable et sacré ».³ Cet embarras était dû au fait que le jersiais était associé à des origines rustiques, c'était la langue de la terre, son vocabulaire n'était pas suffisamment riche pour pouvoir être utilisé lors de conversations d'un plus haut niveau et cette langue ne possédait aucune forme écrite.

Rien ne laisse à penser que le français était considéré comme une langue inférieure. Au contraire, le français restait la langue utilisée dans la plupart des activités officielles et formelles tout au long de ce siècle, notamment dans les tribunaux et le livre des lois. L'une des principales difficultés pour la langue française toutefois était que le français n'était pas utilisé parmi la population locale pour communiquer et alors que l'enseignement primaire devint une réalité croissante et, finalement, obligatoire pour les enfants de la région, il fut évident que le français tout comme l'anglais étaient des langues étrangères pour les

³ F. Victor Hugo, cité dans l'ouvrage de P. Stevens, *Victor Hugo in Jersey* (Chichester 1985), 28.

enfants du coin. À ce stade, une langue comme l'autre aurait-elle pu être privilégiée ?

Et c'est ainsi qu'en quittant cette conférence, je retournerai au bureau où je consacrerai le reste de ma journée à parler et à écrire en anglais. Mais j'aurai toutefois une pensée mélancolique pour une situation qui aurait pu être très différente.